

La notice de cet avis est disponible en [clicquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr



2D-DOC

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP BEAUNE
1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094
21203 BEAUNE CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 14 37 831 444 084

Référence de l'avis : 23 21 0081986 26

Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

6 RUE DES GRANDS CRUS

21700 VOSNE ROMANEE

Numéro FIP : 210 17 57 3398266789 4 A

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 21/07/2023

Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 21051

GROS COLETTE
6 RUE DES GRANDS CRUS
21700 VOSNE ROMANEE

Somme qu'il vous reste à payer

25 340,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 septembre 2023 :	6 335,00 €
26 octobre 2023 :	6 335,00 €
27 novembre 2023 :	6 335,00 €
27 décembre 2023 :	6 335,00 €

Compte qui sera débité : FR76 1100 6210 120X XXXX XXX0 141

Identifiant de la banque : AGRIFRPP810

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021D37H3A444818PAS1A23

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2023.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP BEAUNE
SAID BEAUNE
1 RUE GASTON ROUPNEL
CS 30094
21203 BEAUNE CEDEX

Revenu fiscal de référence :

266 909

Nombre de parts :

1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : GROS



situation du foyer C	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS 1,00
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	

IMPÔT SUR LE REVENU

Détail des revenus

	Déclar. 1			Total
Salaires.....	11416			
Revenus des associés et gérants.....	13200			
Total des salaires et assimilés ²	24616			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2462			
Salaires, pensions, rentes nets.....	22154			22154

Revenus perçus par le foyer fiscal

Revenus fonciers nets.....				254512
----------------------------	--	--	--	--------

Revenu brut global.....				276666
CSG déductible.....				- 13087

Revenu imposable.....				263579
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	3330

Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				96802
--	--	--	--	-------

Impôt avant réductions d'impôt.....				96802
-------------------------------------	--	--	--	-------

RÉDUCTIONS D'IMPÔT ¹⁵

	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Allocations : personnes en difficulté.....	1000	1000	750	
Allocations aux oeuvres.....	4500	4500	2970	
Total des réductions d'impôt ²⁰				- 3720

Impôt proportionnel.....				+ 426
--------------------------	--	--	--	-------

Impôt sur le revenu net avant taxes annexes.....				93508
--	--	--	--	-------

Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus.....	Base	266909	Montant	+ 507
---	------	--------	---------	-------

Impôt total avant crédits d'impôt.....				94015
--	--	--	--	-------

CREDITS D'IMPÔT, IMPUTATIONS

	Montant déclaré		Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur les revenus de capitaux mobiliers.....	426		426	- 426

IMPÔT NET

Impôt sur le revenu net.....			93082	
Contribution sur les hauts revenus nette.....			507	

Continuer en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à
le centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Vous pouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Total de l'impôt sur le revenu net.....	93589
---	-------

PRELEVEMENTS SOCIAUX**Détail des revenus**

	CSG - CRDS	PREL SOL
Revenus fonciers nets ⁴⁵	254512	254512
BASE IMPOSABLE.....	254512	254512
Taux de l'imposition	9,70%	7,50%
Montant de l'imposition.....	24688	19088

Total des prélèvements sociaux nets.....	43776
--	-------

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2023.....	17307
--	-------

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :**IMPOT SUR LE REVENU**

Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ :	93589
Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :	- 3015
Comptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :	- 74816
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :	+ 502

Solde d'impôt sur les revenus 2022 :.....	16260
---	-------

PRELEVEMENTS SOCIAUX

	CSG-CRDS	PSOL
Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³ :	24688	19088
Comptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :	- 19567	- 15129
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :.....	5121	3959

Solde des prélèvements sociaux 2022 ⁵³ :	9080
---	------

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER	25340
---	-------

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵	266909
--	--------

Report sur les années suivantes

Déficits de capitaux mobiliers non imputés à reporter sur la déclaration de vos revenus perçus en 2023 à souscrire en 2024 Déficits provenant de l'année 2017.....	8
---	---

Informations indiquées pour mémoire

CM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹	3330
---	------

LAFOND EPARGNE RETRAITE

le plafond disponible pour la déduction des

Suite en page suivante >>>>

>>> Suite de votre avis

cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

	Déclar. 1
Plafond total de 2021.....	16253
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	4052
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2022.....	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2023.....	= 16394

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier)/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition..... 35,22%
 Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2022 est taxé.
 Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... 45,00%
 Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.